préval
Haut-Doubs
PRÉVENTION & VALORISATION DES DÉCHETS

2017

RAPPORT ANNUEL

Etablissement public en charge de la prévention et de la valorisation des déchets ménagers du Haut-Doubs

ÉDITO

Osons !

Depuis plusieurs années, Préval est engagé dans un projet politique ambitieux en matière de réduction et de valorisation de la production des déchets ménagers. Les résultats sont au rendez-vous et les performances ne sont plus à démontrer.

En 2017, de nombreuses actions ont été engagées dans le cadre du contrat d'objectifs « Zéro Déchet Zéro Gaspillage » permettant encore de renforcer nos performances environnementales.
Au niveau de la valorisation matière de nouvelles filières ont été mises en place avec comme conséquence la progression de la part des déchets transformés en ressources.
La valorisation organique n'est pas en reste, le compost produit est certifié depuis cette année comme matière fertilisante et support de culture utilisable en agriculture biologique.
Quant à la valorisation énergétique, elle poursuit son développement avec l'extension du réseau de chauffage sur la ville de Pontarlier. Cela inscrit durablement le territoire dans la transition énergétique.

En 2017, seulement 5 % des déchets de notre territoire ne sont pas valorisés. Des marges de progrès existent, des points de valorisation sont encore à gagner si tous ensemble nous poursuivons les efforts.

Notre ambition nous pousse à aller encore plus loin …et notre cap s'articule autour de 5 enjeux majeurs qui se réaffirment aujourd'hui :
- Accentuer encore les actions en matière de réduction des déchets et de réemploi des objets,
- Penser ressources pour tendre vers le 100 % valorisation,
- S'inscrire plus encore dans la transition énergétique dans une logique d'innovation et de complémentarité,
- Territorialiser l'action et développer des partenariats locaux afin de favoriser l'économie circulaire,
- Et enfin, poursuivre l'action dans des objectifs d'excellence opérationnelle tout en maîtrisant les coûts.

Tissons des liens pour que nos déchets deviennent de véritables ressources pour notre territoire. Osons !

Claude DUSSOUILLEZ, Président de Préval Haut-Doubs

SOMMAIRE

TEMPS FORTS — 4

PRÉVAL HAUT-DOUBS — 6

PRÉVENTION COMMUNICATION — 10

TRI & RECYCLAGE — 14

DÉCHÈTERIES — 18

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE — 24

RÉSEAU DE CHALEUR — 28

FINANCES — 32

TEMPS FORTS 2017

*Etude d'**optimisation de la collecte** avec les adhérents*

*Campagne de collecte de l'**amiante lié***

*Renouvellement de la **triple certification** du site Valopôle (sécurité, environnement, énergie)*

*Evénement **Tous au compost !***

*51 restaurants engagés avec le **Gourmet Bag***

*Poursuite de l'extension du **réseau de chaleur** de Pontarlier*

***2 400 visiteurs** à Valopôle*

*Clôture du programme sur le **gaspillage alimentaire** dans les collèges*

Nouvelle filière en déchèterie : les films plastiques

***Certification** du compost*

***440 participants** au concours Avez-vous l'Art de la récup' ?*

***Diagnostic territorial** sur le gaspillage alimentaire*

PRÉVAL
HAUT-DOUBS

Né de la volonté de simplifier, mutualiser, optimiser, Préval assure depuis 1989 une mission de service public en faveur de la réduction, du tri et de la valorisation des déchets ménagers.

CHIFFRES CLÉS

221 communes

136 314 habitants

8 collectivités adhérentes

MISSIONS

Préval est un **établissement public** qui s'étend sur 221 communes, de Mouthe jusqu'à Saint-Hippolyte.

Son but ?
Inciter les habitants à produire moins de déchets et valoriser les déchets produits par les ménages. Préval travaille quotidiennement avec ses 8 adhérents que sont les Communautés de Communes / syndicat de collecte.

Comment sont gérés les déchets ?

MAIRIE
Est garant de la salubrité publique
Possède le pouvoir de police

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES / SYNDICAT DE COLLECTE
Organise la collecte des déchets recyclables, des ordures ménagères et du verre
Accueille les usagers en déchèterie et aménage les infrastructures
Facture le service Déchets

PRÉVAL HAUT-DOUBS
Agit pour la réduction des déchets
Sensibilise et informe sur la gestion des déchets
Trie les déchets recyclables
Valorise les déchets issus des déchèteries
Valorise en énergie les ordures ménagères
Fournit de l'énergie via le réseau de chaleur

LES DÉCHETS DU TERRITOIRE DE PRÉVAL

Un habitant du territoire produit en moyenne :

569 kg
de déchets par an

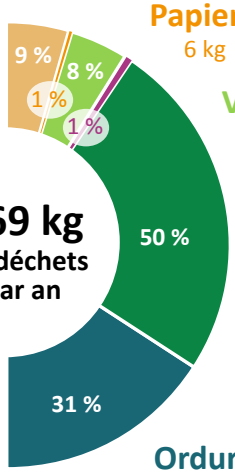

Déchets recyclables 51 kg
Papiers pour associations 6 kg
Verre 47 kg
Textiles, linges et chaussures 5 kg
Déchets de déchèteries 282 kg
Ordures ménagères 178 kg

COMMENT SONT-ILS VALORISÉS ?

13 % valorisation organique

32 % valorisation matière

50 % valorisation énergétique

5 % stockage

UN TERRITOIRE D'ENVIRON 136 000 HABITANTS

Le territoire de Préval a été modifié au 1er janvier 2017, suite aux évolutions de la carte intercommunale induites par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Par ailleurs, certaines créations de communes nouvelles ont eu pour conséquence une légère extension du territoire.

Création de la Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe par extension de l'ancienne CC du Vallon de Sancey sur le territoire de l'ancienne CC Entre Dessoubre et Barbèche, et sur une commune de l'ancienne CC de Saint Hippolyte sur le Doubs

La commune de **Bouclans** a intégré la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs.

Verrières-du-Grosbois et Charbonnières-les-Sapins sont désormais intégrés dans la commune nouvelle d'Etalans.

Labergement-du-Navois est désormais intégré dans la commune nouvelle de Levier

Extension de la Communauté de Communes du Pays de Maîche sur 19 communes de l'ancienne CC de Saint Hippolyte sur le Doubs

Fusion des Communautés de Communes des Hauts du Doubs et du Mont d'Or et des Deux Lacs donnant naissance à la **Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs**.

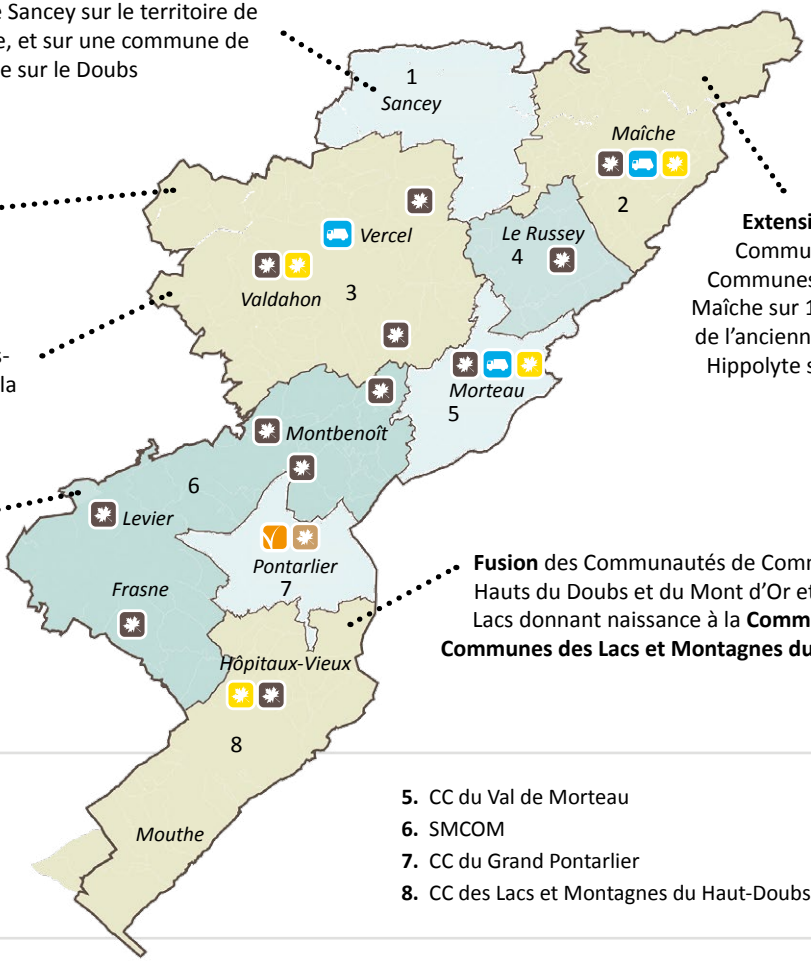

Collectivités adhérentes à Préval :

1. CC du Pays de Sancey - Belleherbe
2. CC du Pays de Maîche
3. CC des Portes du Haut-Doubs
4. CC du Plateau du Russey
5. CC du Val de Morteau
6. SMCOM
7. CC du Grand Pontarlier
8. CC des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs

Installations gérées par Préval :

- Valopôle
- 4 plate-formes de broyage du bois
- 12 plate-formes de broyage des déchets verts
- 1 plate-forme de compostage des déchets verts
- 3 quais de transfert

TERRITOIRE « ZÉRO DÉCHET ZÉRO GASPILLAGE »

Lauréat de l'appel à projets « Territoires zéro déchet zéro gaspillage », Préval Haut-Doubs fédère les acteurs du territoire en faveur de l'économie circulaire.

Des actions sont déployées pour réduire la quantité de déchets et le recours à l'enfouissement. Mobilisation des citoyens, associations, entreprises du territoire, développement des filières de réemploi, de recyclage, réduction du gaspillage, production d'énergie avec nos déchets sont au cœur des enjeux du territoire.

Les premiers résultats

Obj : - 30 % de déchets stockés par rapport à 2011
Résultat : **-21 %** en 2017

Obj : 190 kg/hab d'ordures ménagères contre 260 kg/hab en 2011
Résultat : **178 kg/hab** en 2017
✓ Objectif atteint

ORGANISATION POLITIQUE

CONSEIL SYNDICAL

élus membres représentant les adhérents

33 titulaires + **33** suppléants

Rôle : décide des orientations de Préval Haut-Doubs

BUREAU

13 **élus membres** dont 1 Président et 4 Vice-Présidents

Rôle : étudie les avis rendus par les commissions et prépare le Conseil Syndical

Président
Claude Dussouillez

1er Vice Prés.
Dominique Jeannier

2è Vice Prés.
François Cucherousset

3è Vice Prés.
Jean-Marie Binétruy

4è Vice Prés.
Constant Cuche

COMMISSIONS

62 **élus** répartis dans les commissions réglementaires et syndicales

- *Administration, finances et personnel*
- *Prévention, communication, réemploi*
- *Valorisation matière et organique*
- *Valorisation énergétique*

EQUIPE AU SERVICE DU TERRITOIRE

21 agents mènent à bien les projets de Préval, qui fait aussi appel à des prestataires de service via des marchés publics.

PRÉVENTION & COMMUNICATION

Engagé pour la réduction des déchets et de leur toxicité, Préval infome, sensibilise et mène des événementiels, auprès des écoles, du grand public, des associations, des élus, etc.

CHIFFRES CLÉS

***9 personnes** dans l'équipe*

2 semaines événementielles
" Tous au compost "

***440 participants** au concours*
Avez-vous l'Art de la récup' ?

RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

EN PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS LOCAUX

AU RESTAURANT

Pour limiter le gaspillage alimentaire au restaurant, Préval s'est associé aux professionnels de la gastronomie via le Gourmet Bag : depuis juin 2017, **51 restaurants** proposent à leurs clients d'emporter leurs restes de repas ou de boisson et communiquent sur cette démarche anti-gaspi.

En intégrant la démarche, les restaurateurs ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé par un conseiller du tri et d'une campagne de communication départementale. Après 4 mois de pratique, **100 %** des sondés sont satisfaits par cet outil.

DANS LES COLLÈGES

Depuis 2016, **5 collèges volontaires** participent à un programme pédagogique intitulé « 1 000 écoles et collèges » qui ambitionne de réduire le gaspillage à la cantine scolaire.
Le prestataire de Préval, Restau'co , a mené l'état des lieux et la sensibilisation au gaspillage alimentaire puis a mis en place un plan d'actions personnalisé dans chaque établissement.
Les pesées avant / après la mise en place du plan d'actions ont mis en valeur des résultats très positifs et encourageants au vue des efforts réalisés.

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Un diagnostic territorial à l'échelle de la CC du Grand Pontarlier a été réalisé afin d'identifier des pistes d'actions pour réduire le gaspillage alimentaire.

Une action de **transformation des produits invendus** mais encore consommables est à étudier.
Préval travaillera en 2018 avec Franche-Comté Active pour approfondir ce potentiel d'activité et en vérifier l'opportunité.

RÉDUIRE ET VALORISER
LES DÉCHETS ORGANIQUES

A la maison, à la cantine ou entre voisins, transformer sur place les déchets organiques, voilà un des gestes le plus impactant de réduction de nos déchets. Préval déploie une énergie importante pour faire essaimer ces pratiques et démultiplier les initiatives.

763 COMPOSTEURS vendus à prix réduit. Parmi les acheteurs, 35 % ne compostaient pas avant.

11 NOUVEAUX SITES COLLECTIFS de compostage installés, soit 68 au total.

2 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES supplémentaires engagés dans la valorisation des biodéchets à la cantine : soit 3 800 élèves au total sur le territoire.

Acquisition d'un nouveau **BROYEUR MUTUALISÉ** pour 2 adhérents avec sessions de formation.

TOUS AU COMPOST !

Du 25 mars au 5 avril, Préval a participé pour la première fois à l'événement national **Tous au compost :**

- **10 stands** de vente de composteurs et conseils pratiques, où 203 composteurs ont été vendus.
- **2 visites de sites** pour les élus et agents des mairies et Communautés de Communes

Vente à Gilley

Visite au collège Mont-Miroir de Maîche

DES OEUVRES D'ART
COMME OUTIL DE SENSIBILISATION

Pour poser un regard nouveau sur les déchets, un concours artistique a été lancé à l'automne sur le thème de la récupération, à destination des établissements scolaires, des associations et du grand public.
Le but était de créer une oeuvre d'art à partir de matériaux destinés à être jetés. Le concours a connu un franc succès avec la participation de 29 groupes, soit **440 personnes**. Ces oeuvres seront valorisées dans l'événement L'Art de la récup' en 2018 à travers une exposition itinérante, qui sera associée à des ateliers participatifs.

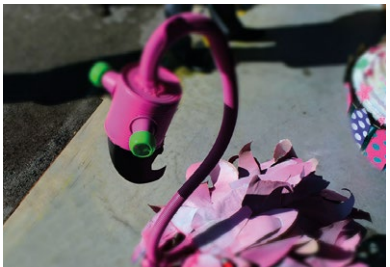

LES COULISSES DE VALOPOLE

OUVRIR LES PORTES ET DONNER DU SENS

Convaincu que les comportements vertueux de tri et de réduction des déchets deviennent des réflexes lorsqu'on leur donne du sens, Préval développe les visites sur son site de valorisation des déchets.

En 2017, **2 396 personnes** ont visité Valopôle (soit 375 de plus qu'en 2016), ce qui représente 3,5 groupes par semaine. Parmi les visiteurs, 61 % sont des établissements scolaires.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Pour la première fois, Préval a profité des Journées du Patrimoine pour ouvrir les portes de Valopôle, qui fait partie intégrante du **patrimoine industriel et environnemental** de Pontarlier.

LABEL MADE IN CHEZ NOUS

Préval a obtenu la marque « **Made in chez nous** », remis par le Comité Départemental du Tourisme du Doubs. Cette marque permet d'être reconnu comme un site accueillant des visiteurs et de s'intégrer dans un réseau de structures qui proposent des visites sur site industriel.

COMMUNIQUER

AUPRÈS DES HABITANTS

Au service de ses adhérents, Préval a réalisé les **outils de communication sur la gestion des déchets** pour un total de 56 498 € en 2017 (lettres d'infos, calendriers de collecte, guides, signalétique de déchèterie, etc).

Le premier numéro de la lettre d'information de Préval "**Reporters 0% déchet**" est sorti en juin 2017. Au programme : une investigation dans le secteur du recyclage et de l'économie solidaire sur le Haut-Doubs.

407 personnes suivent Préval **sur Facebook** (104 de plus qu'en 2016) , et plus de **10 380 visiteurs** ont consulté le site www.preval.fr.

Préval entretient également des relations régulières avec la **presse** : 7 communiqués ont été envoyés et 4 points presse organisés.
Au total, 63 parutions ont été diffusées (presse écrite, radio, vidéo).

EN BREF

Animation de 169 interventions scolaires, soit **4 528 élèves**

Sensibilisation de **150 professionnels de santé** pour le tri des DASRI

Utilisation de **300 850 gobelets réutilisables** lors de 72 événements

Participation à **14 stands** sur événements

TRI & RECYCLAGE

papiers et emballages, verre, textiles

Pour 81 % des Français, « Trier ses déchets » est le 2ème acte citoyen, juste après « Voter ». Dans le Haut-Doubs, ce geste est aujourd'hui entré dans le quotidien des habitants ; les résultats le montrent.

CHIFFRES CLÉS

45 % *des papiers et emballages triés sont des journaux, revues, magazines*

Un habitant du Haut-Doubs recycle en moyenne par an ***118 bouteilles en verre*** *(0,75 cl)*

90 points de collecte des textiles *sont répartis sur le territoire*

EMBALLAGES RECYCLABLES & PAPIERS

CENTRE DE TRI DE PONTARLIER

Les déchets recyclables sont collectés en **porte à porte** ou en **points d'apport volontaire**, puis transportés au centre de tri de Pontarlier, exploité par **Suez**. Cette unité trie les déchets en 10 catégories de matériaux puis les conditionne en balles.

Le tri des matériaux est réalisé par **ID'EES 25**, qui travaille avec des personnes en insertion par l'activité économique : 11 valoristes trient les déchets à Pontarlier. Compactés et mis en balles, les matériaux sont ensuite expédiés vers les filières de recyclage.

En plus des déchets recyclables des ménages, le centre de tri a réceptionné 1 654 tonnes de **cartons** et 73 tonnes de **films plastiques** venant de professionnels. D'abord mis en balles, les matériaux sont ensuite envoyés vers les filières de valorisation. Les professionnels sont de plus en plus nombreux à utiliser le centre de tri pour valoriser leurs déchets recyclables : une hausse de 754 tonnes est constatée pour les cartons et 63 tonnes pour les films plastiques.

HAUSSE DES TONNAGES

Comparées à 2016, 270 tonnes supplémentaires d'emballages et papiers sont triées par an. L'augmentation est notamment expliquée par l'agrandissement du territoire (loi NOTRe).

2015
6 307 tonnes

Refus de tri
11 %

+ 1 kg

2016
6 564 tonnes

13 %

2017
6 830 tonnes

45 % *de journaux, revues et magazines*
11 % *de bouteilles et flacons*
5 % *d'acier*
2 % *de briques alimentaires*

20 % *de cartonettes*
3 % *de gros de magasin*
1 % *d'aluminium*
13 % *de refus de tri*

LA QUALITÉ DU TRI, À LA LOUPE

Le suivi de collecte représente une action pertinente et efficace pour améliorer la qualité du tri des déchets recyclables. En 2017, 3 campagnes de contrôles ont été menées, ce qui a permis de vérifier la qualité du tri de **4 700 bacs**.

Les conseillers du tri félicitent les habitants pour qui le tri est un jeu d'enfant et rencontrent les usagers moins aguerris en leur ré-expliquant les consignes de tri.

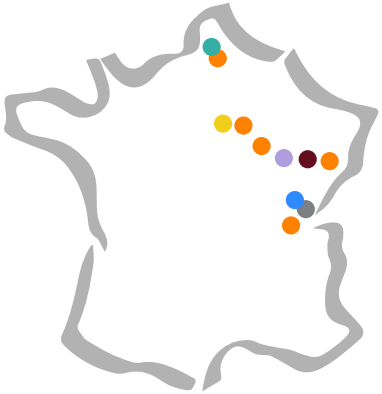

100 % des balles ont été déclarées **conformes** par les repreneurs.

DES MATÉRIAUX VALORISÉS EN FRANCE

Les balles de matériaux sont expédiées vers les filières de recyclage : 51 % des matériaux sont envoyés en Franche-Comté.

MATÉRIAUX	CENTRE DE RECYCLAGE	SECONDE VIE
Journaux, revues, magazines	Norske Skog *Golbey (88)*	Papier journal
Papiers (gros de magasin)	Gemdoubs *Novillars (25)*	Papier pour carton
Cartonnettes	Gemdoubs *Novillars (25)*	Papier pour carton
Briques alimentaires	Revipac - Novatissue *Laval-sur-Vologne (88)*	Papier toilette, papier essuie-tout
Flacons, bouteilles en plastique	Valorplast	Bouteilles, polaires, tuyaux, arrosoirs…
Emballages acier	Arcelor *Grande Synthe (59)*	Boîtes de conserve, voitures, chariots…
Emballages aluminium	Affimet *Compiègne (60)*	Canettes, cadres de vélo, pièces pour mécanique…
Refus de tri	Préval *Pontarlier (25)*	Valorisation énergétique

PAPIERS DES ASSOCIATIONS

Préval met à disposition des associations de son territoire une benne de 30 m³ dédiée à la collecte des papiers.

2015		2016		2017
610 tonnes		754 tonnes		755 tonnes
26 associations		*32 associations*		*40 associations*
4,8 kg par hab	+ 1,1 kg	**5,9 kg** par hab	- 0,2 kg	**5,7 kg** par hab

Le devenir du papier reste pontissalien, grâce au partenariat avec **Emmaüs Pontarlier** et la **société Armstrong SAS**, qui produit des plaques de plafond minéral avec le papier collecté.

VERRE

2015		2016		2017
5 899 tonnes		6 010 tonnes		6 222 tonnes
46 kg par hab.	+ 1 kg	**47 kg** par hab.		**47 kg** par hab.

Le verre reçoit un premier traitement à l'usine **Solover** à Champforgeuil (71), où il est débarrassé des éléments indésirables puis broyé pour être transformé en calcin.

Ce calcin est ensuite envoyé à **Verallia** à Chalon sur Saône (71) où il servira d'ingrédient de base à la fabrication de nouvelles bouteilles en verre.

TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES

Dans le Haut-Doubs, les textiles, linges et chaussures sont collectés grâce à des bornes situées dans les villages ou dans les déchèteries. Ces bornes sont collectées par le Relais Est, Emmaüs Pontarlier / Ornans et Frip'Vie.

2015		2016		2017
4,2 kg par hab	- 0,1 kg	**4,1 kg** par hab	+ 0,1 kg	**4,2 kg** par hab
528 tonnes		533 tonnes		573 tonnes

Les tonnages ne comptabilisent pas les apports des habitants auprès des associations.

59,4 % des textiles, linges et chaussures collectés sont **réutilisés** et 40,3 % sont orientés vers le recyclage : découpés, défibrés, broyés ou effilochés, ils permettent de fabriquer de nouveaux produits comme des chiffons d'essuyage par exemple.

DÉCHÈTERIE

La déchèterie est le 1er outil de collecte des déchets. Sur ces sites, Préval gère uniquement le transport et la valorisation des déchets déposés dans les bennes et autres contenants.

CHIFFRES CLÉS

14 déchèteries

22 flux de matériaux

38 831 tonnes collectées, soit :
282 kg/an par habitant

14 DÉCHÈTERIES
AU SERVICE DES USAGERS

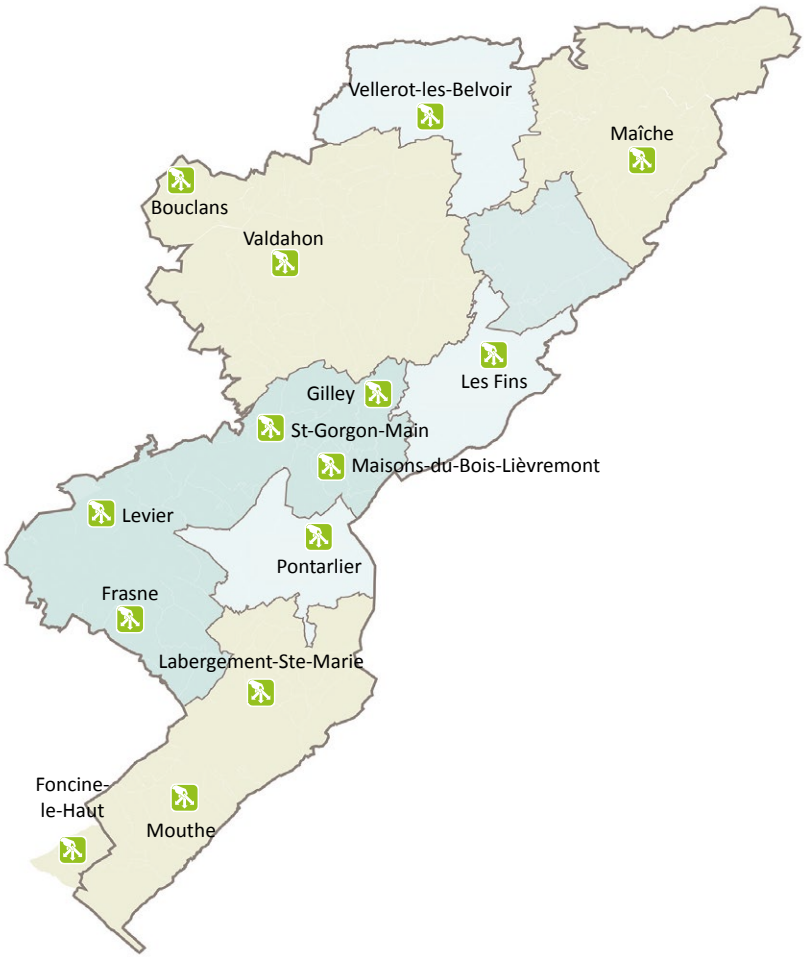

INTÉGRATION DE LA DÉCHÈTERIE DE BOUCLANS

La commune de Bouclans a rejoint le territoire de Préval au 1er janvier 2017. La déchèterie de la commune a donc rejoint le réseau pour les habitants du territoire de la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs.

EVOLUTION DES TONNAGES

Le tonnage de déchets collectés en déchèterie reste stable, la production de déchet par habitant diminue légèrement : cela s'explique notamment par l'augmentation de la population et l'intégration d'une déchèterie supplémentaire.

L'année 2017 a été marquée par l'essai de mise en place des deux nouvelles filières sur 3 déchèteries : les films plastiques et les huisseries.

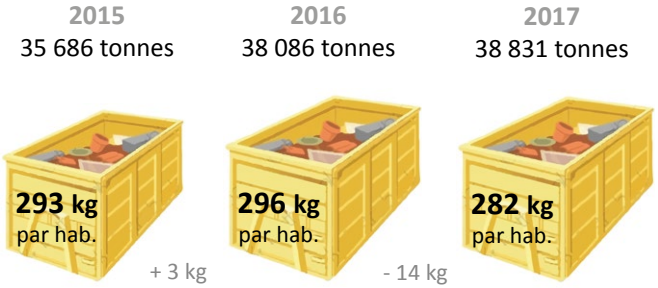

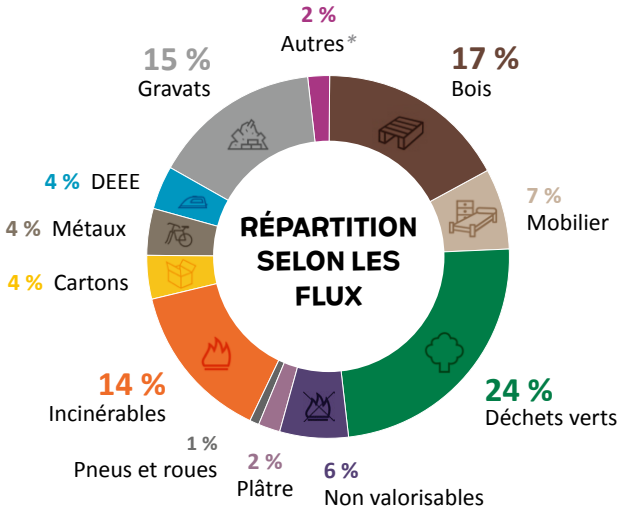

** Batteries, capsules Nespresso, cartouches d'encre, déchets diffus spécifiques, films plastiques, huiles minérales et végétales, piles, souches, textiles linges et chaussures*

LES DÉCHETS VERTS,
TRANSFORMÉS EN COMPOST POUR LES HABITANTS

Les déchets verts collectés en déchèterie sont, pour partie, compostés sur la **plateforme de compostage de Pontarlier**, mise en service en juin 2006. Environ 1 800 tonnes y sont valorisées par an.
Précédemment gérée en prestation de service, la plateforme est exploitée **en régie par Préval** depuis janvier 2017. Cette organisation permet d'assurer une meilleure qualité des déchets déposés par les usagers, de suivre au plus près la transformation des déchets verts en compost.

En septembre 2017, le compost a obtenu la **certification I302** qui l'identifie en tant que matière fertilisante et support de culture utilisable en agriculture biologique.

ÉTAPES DU PROCESSUS

1. ***Réception*** *des déchets verts*
Contrôle de la qualité

2 à 3 jours

2. ***Broyage***
Mise en andain

3. ***Fermentation***
Un retournement de l'andain pour permettre une bonne aération

12 semaines

4. ***Maturation***
2 retournements pour un produit bien dégradé et stabilisé

5. ***Criblage***
Le compost est criblé afin de séparer les éléments fins des plus grossiers.

5. *Après analyses, le compost est* ***mis à disposition*** *des usagers.*

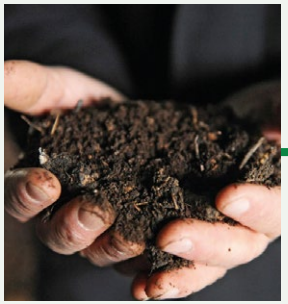

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

AU COEUR DES NOUVELLES FILIÈRES DE RECYCLAGE

Le plastique, ça devient fantastique quand on peut le recycler, et créer des emplois localement pour cela. C'est l'idée qui a été mise en œuvre dans le cadre de la nouvelle filière de déchèterie dédiée aux **plastiques souples**.

Depuis mai 2017, les bâches et films en plastique transparent sont séparés des déchets « incinérables » afin d'être recyclés au centre de tri de Pontarlier. Un partenariat entre Préval et le Collectif de l'Economie Solidaire du Haut-Doubs a permis d'établir cette nouvelle filière.

Le collectif collecte également les **roues jantées** et les démantèle dans un atelier situé à Houtaud, avant d'orienter les pneus et jantes dans les filières de recyclage dédiées. Enfin, la filière de démantèlement et de recyclage des **portes et fenêtres** (PVC ou alu), vient consolider ce partenariat qui, à ce jour a créé 3 emplois dont 2 d'insertion par l'activité économique.

NOUVEAU SERVICE

COLLECTE DE L'AMIANTE LIÉ

Au vu de son caractère cancérigène, l'élimination de l'amiante doit s'effectuer dans le respect de certaines règles de sécurité, d'où l'interdiction de le déposer en déchèterie. En 2017, Préval a mis en place un dispositif de collecte de l'amiante lié (non friable), pour les particuliers habitant sur son territoire.
Les dates et lieux des collectes ont été organisés en fonction des demandes.

49 dépôts
ont été réalisés lors des
2 collectes, ce qui
a permis de collecter
8 tonnes d'amiante.

DES MATÉRIAUX VALORISÉS EN FRANCE

Légende :

Valorisation matière — Valorisation énergétique

Valorisation organique — Stockage

TYPE DE DÉCHETS	TONNAGE	EVOLUTION 2016-2017	SITES DE VALORISATION	TYPE DE VALORISATION
1. Batteries	42 t	+ 5 %	- GDE à Evans (39) - Massacrier à Maîche (25)	
2. Bois	6 718 t	- 2 %	- Norske skog à Golbey (88)	
3. Capsules Nespresso*	12 t	+ 9%	- Collectors à Rungis (94) - Sita	
4. Cartons	1 576 t	+3,3 %	- Gemdoubs à Novillars (25)	
5. Cartouches d'encre	2 t	- 33 %	- Collectors à Mornant (69) - Recycl' me au Bélieu (25)	
6. Déchets diffus spécifiques*	224 t	+ 15 %	- Tredi à Salaise sur Sanne (38), Hombourg (68) et St Vulbas (01) - Triadis Services à Rouen (76) - Remondis à Amblainville (60) - APF à Longvic (21)	
7. Déchets d'équipements électriques et électroniques*	1 454 t	- 0,7 %	- Jura tri à Lons-le-Saunier (39) - Godard à Chenôve (21) - Galloo à Vernouillet (78) - Envie2e à Valentigney (25) - Terecoval à La Chambre (73) - EDIB à Longvic (21)	80 % 9 % 11 %
8. Déchets verts	9 327 t	- 12 %	- Préval à Pontarlier (25) et agriculteurs partenaires	
9. Films plastiques	3 t		- Suez dans les Pays de l'UE	
10. Métaux	1 597 t	+ 4%	- GDE à Evans (39) - Massacrier à Maîche (25)	

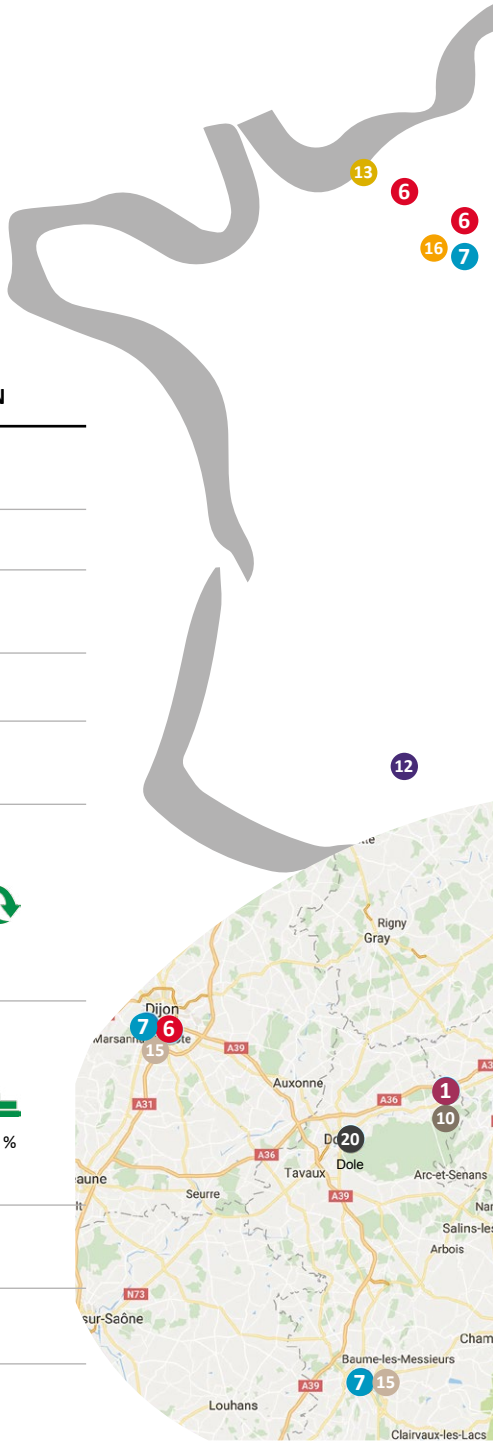

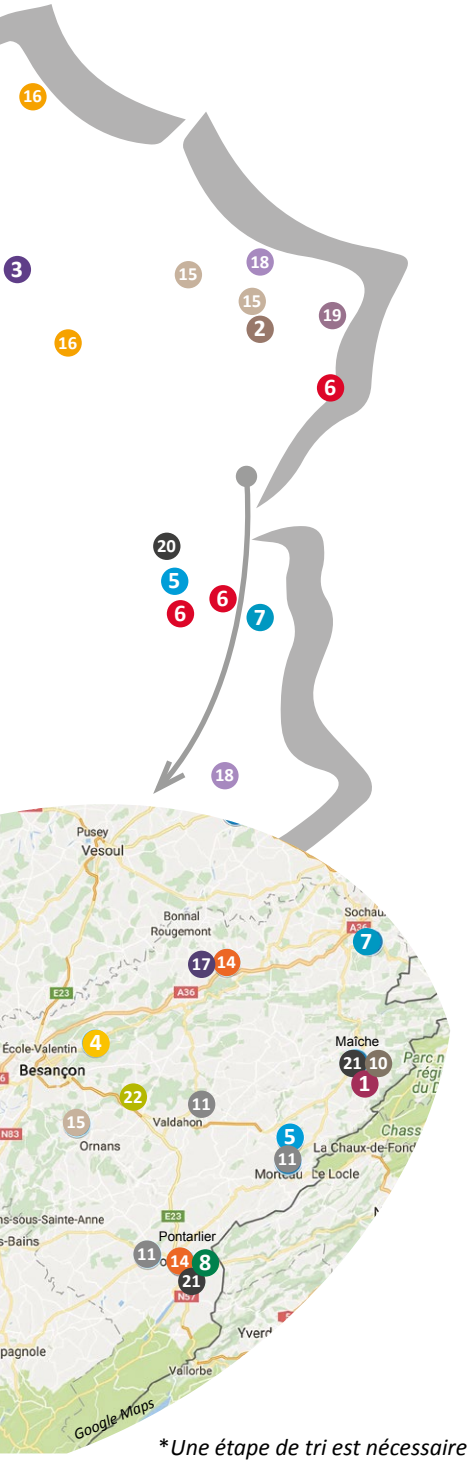

	MATÉRIAUX	TONNAGE	EVOLUTION 2016-2017	SITES DE VALORISATION	TYPE DE VALORISATION
	11. Gravats	5 861 t	+ 15 %	- Carrières de Chaffois (25) - Faivre Rampant aux Fins (25) et Chevigney-lès-Vercel (25)	
	12. Huiles minérales*	73 t	+ 30 %	- Osilub à Gonfreville-l'Orcher (76)	
	13. Huiles végétales*	38 t	+ 22,6 %	- Asap à Pradettes (09)	
	14. Incinérables	5 388 t	+ 7,2 %	- Suez à Pontarlier (25) - Suez à Fontaine-Les-Clerval (25)	
	15. Mobilier*	2 811 t	21 %	- GDE à Evans (39) - Egger à Rambervillers (88) - Bourgogne Recyclage (21) - Derichebourg à Pagny sur Meuse (55) - BBCI à Villiers sous Montrond (25)	
	16. Néons / Ampoules*	5 t	+ 3 %	- Artemise à Vulcaines (10) - Sarp industries à Limay (78) - Lumiver à Seclin (59)	
	17. Non valorisables	2 183 t	+ 21,3 %	- Suez à Fontaine-Les-Clerval (25)	
	18. Piles*	21 t	+ 5 %	- Eurodieuze à Dieuze (57) - Meta regeneration à St Auban (04)	
	19. Plâtre*	927 t	+ 0,8 %	- Ritleng Revalorisations à Rohr (67)	
	20. Pneus	418 t	+ 4,8 %	- TFM pneus à Trevoux (01) - Alpha recyclage à Brevans (39)	*Réemploi*
	21. Roues	71 t	+ 16,4 %	- CESHD à Houtaud (25) - Massacrier à Maîche (25)	
	22. Souches	62 t		Sapolin Frères à Naisey les Granges (25)	

**Une étape de tri est nécessaire pour certains déchets composés de différents matériaux, avant d'être envoyés vers les sites de valorisation.*

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Pour les déchets qui n'ont pu être recyclés en nouvelle matière, la valorisation énergétique permet de les utiliser comme source d'énergie renouvelable.

CHIFFRES CLÉS

***50 % des déchets** du territoire sont valorisés en énergie*

***23 681 tonnes** d'ordures ménagères valorisées à 100 % en énergie*

L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE PONTARLIER

UN OUTIL INDUSTRIEL AU SERVICE DU TERRITOIRE

Les ordures ménagères sont collectées en porte à porte puis transportées à l'unité de valorisation énergétique de Pontarlier. L'exploitation de cette installation est confiée à Suez, via une équipe de **21 personnes**.

La vocation de cette installation est de fournir localement une énergie renouvelable et de récupération, via un **réseau de chaleur**. 33 707 MWh de chaleur ont été utilisés par ce réseau en 2017.

DÉCHETS ENTRANTS

L'unité de valorisation énergétique reçoit 3 types de flux : les ordures ménagères résiduelles, les déchets issus des professionnels du bassin pontissalien et les incinérables de déchèterie qui sont broyés à l'unité de broyage voisine.

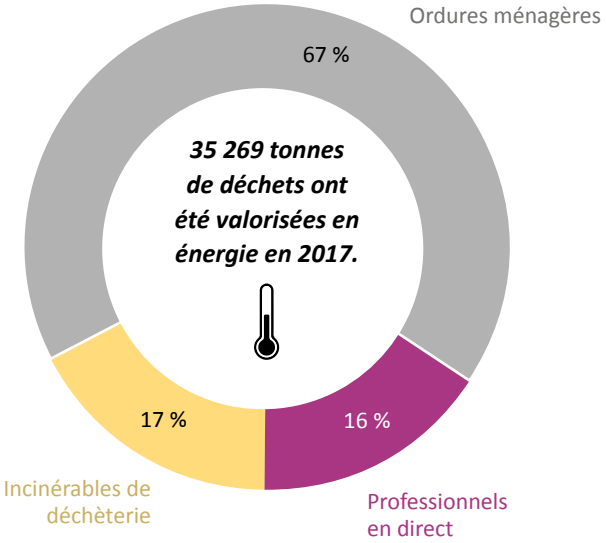

ZOOM SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont valorisées à 100 % en énergie.
La tendance se confirme en faveur de leur réduction telle que les orientations nationales nous y invitent.
Le déploiement de la tarification incitative, le développement des gestes de prévention, de compostage, de tri et l'utilisation de plus en plus forte des déchèteries sont autant d'explications à ce phénomène.

SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE

L'unité de valorisation est soumise à une réglementation très stricte. Un contrôle permanent est assuré par les services de l'Etat (DREAL), Préval et l'exploitant.

Au-delà des nombreuses mesures qui sont opérées sur le process, un véritable dispositif de suivi de l'environnement permet de valider l'efficacité des traitements réalisés :

▶ **Analyse des lichens** (par Air Lichens)
Les lichens sont de véritables éponges et constituent un bio marqueur efficace puisqu'ils retiennent toutes les matières.

▶ **Analyse des produits des 5 ruches de Valopôle**
Depuis mars 2015, 5 ruches sont installées sur le site de Valopôle. L'abeille se révélant très sensible aux polluants présents dans la végétation, l'eau, ou encore l'air, ces ruches ont été impliquées dans une campagne de bio-surveillance de la qualité de l'air autour de l'installation.

Les résultats de l'étude, menée par ATMO Franche-Comté, ont été comparés à des ruches installées en zone rurale.
L'étude de la mortalité des abeilles n'a révélé aucune anomalie. Les produits de la ruche ont été passés au crible : les résultats ont mis en avant des miels comparables et de qualité sur les 2 sites.

BROYAGE DE DÉCHETS
AVANT L'INCINÉRATION

Le tonnage des ordures ménagères étant à la baisse, l'unité de valorisation énergétique peut désormais accueillir de nouveaux déchets, précédemment orientés en installation de stockage : les **incinérables de déchèterie** (objets en plastique, tapis, etc).

La taille de ces déchets nécessite une étape de broyage pour qu'ils puissent être insérés dans le four. L'unité de broyage a été construite en 2015, sur le site de Valopôle.

80 % des déchets incinérables de déchèterie ont été valorisés en énergie en 2017, au lieu d'être stockés.

Cette unité réceptionne également le bois de déchèterie, avant d'être utilisé comme combustible dans une chaufferie.

LE DEVENIR DES SOUS-PRODUITS

Pour 100 kg de déchets incinérés, 20 kg de matières ressortent de l'installation : cendres, métaux, résidus d'épuration des fumées, etc. Selon leur nature, ils sont envoyés dans les installations de recyclage ou de stockage adaptées.

Plus de 94 %
des sous-produits
sont recyclés.

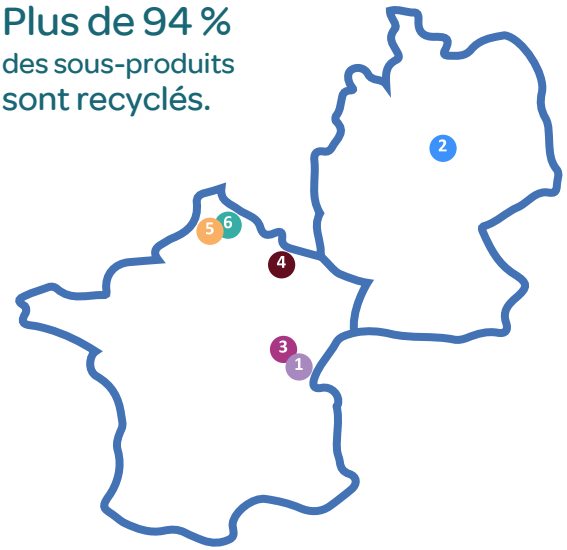

ZOOM SUR LES MÉTAUX FERREUX

A la sortie du four, un gros aimant appelé « overband » retire les plus gros morceaux de métaux ferreux. Un second aimant permet d'enlever les objets plus petits comme les trombones.

10 % des sous-produits sont des métaux ferreux. Ils sont vendus à une entreprise de recyclage du Nord de la France pour devenir de nouveaux objets.

MATÉRIAUX	TONNAGE	LIEU DE VALORISATION	TYPE DE VALORISATION
1. Mâchefers	4 530 t	Chantiers de voirie (25)	
2. REFIOM	949 t	GSES à Sondershausen (Allemagne)	
3. Cendres sous chaudière	144 t	Suez à Vaivre (70)	
4. Métaux non ferreux	58 t	Rolanfer à Yutz (57)	
5. Métaux ferreux	685 t	Baudelet à Blaringhem (59)	
6. Refus de crible	311 t	Baudelet à Blaringhem (59)	

RÉSEAU DE CHALEUR

Alimenté à partir de la combustion de déchets, le réseau de chaleur de Pontarlier fournit des bâtiments en chauffage et eau chaude sanitaire.

CHIFFRES CLÉS

17 km de canalisations

58 points de livraison

*L'équivalent de **2 810 logements** chauffés*

LES DÉCHETS,
SOURCES D'ÉNERGIE LOCALE

Créé en 1989, le réseau de chaleur de Pontarlier est constitué de canalisations souterraines calorifugées transportant de l'eau à 109°C, aboutissant à plusieurs bâtiments **afin de fournir chauffage et eau chaude sanitaire** ou **énergie process.** L'énergie provient de la combustion des déchets ménagers, réalisée à l'unité de valorisation énergétique.

PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE L'ÉNERGIE

1

L'énergie provient de l'**Unité de Valorisation Energétique des déchets** (UVE).

4

Les bâtiments sont alimentés en **chauffage** et **eau chaude sanitaire**.

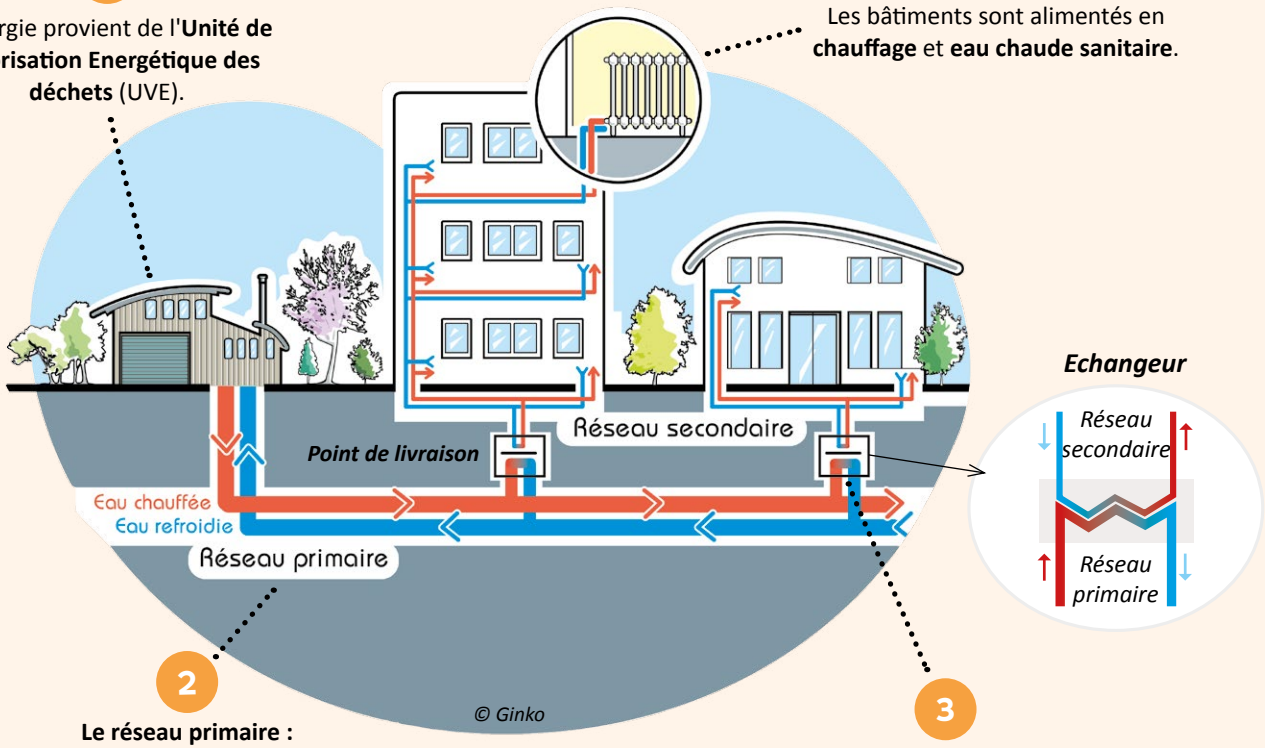

2

Le réseau primaire :
de l'UVE au point de livraison

Les canalisations transportent la chaleur sous forme d'eau chaude vers les points de livraison des bâtiments. En retour, l'eau refroidie est acheminée vers l'UVE où elle sera de nouveau chauffée. C'est un réseau en circuit fermé.

3

Le réseau secondaire :
du point de livraison aux bâtiments

Les canalisations arrivent à un point de livraison : ce local technique permet de transférer l'énergie vers le réseau interne du bâtiment au travers un échangeur de chaleur.

EXTENSION DU RÉSEAU DE CHALEUR

27 POINTS DE LIVRAISON MIS EN SERVICE EN 2017

HABITATS COLLECTIFS
Foyer APAT, Batiplex, Copropriété du Haut-Doubs

ENTREPRISES dans le cadre de l'aménagement de la zone d'activités économiques du « Crêt de Dale »

ETABLISSEMENTS / ESPACES PUBLICS
Maison du Département, parc routier, salle Morand, Maison des associations, auberge de jeunesse, place Becquerel

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
Gymnases : Léo Lagrange, Bas du Lycée, De Gaulle, salle Laferrière, stade Paul Robbe

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
Lycées : Xavier Marmier, St Bénigne
Ecoles : Pergaud, Vauthier, Joliot Curie, St Joseph

Tracé du réseau de chaleur 2017

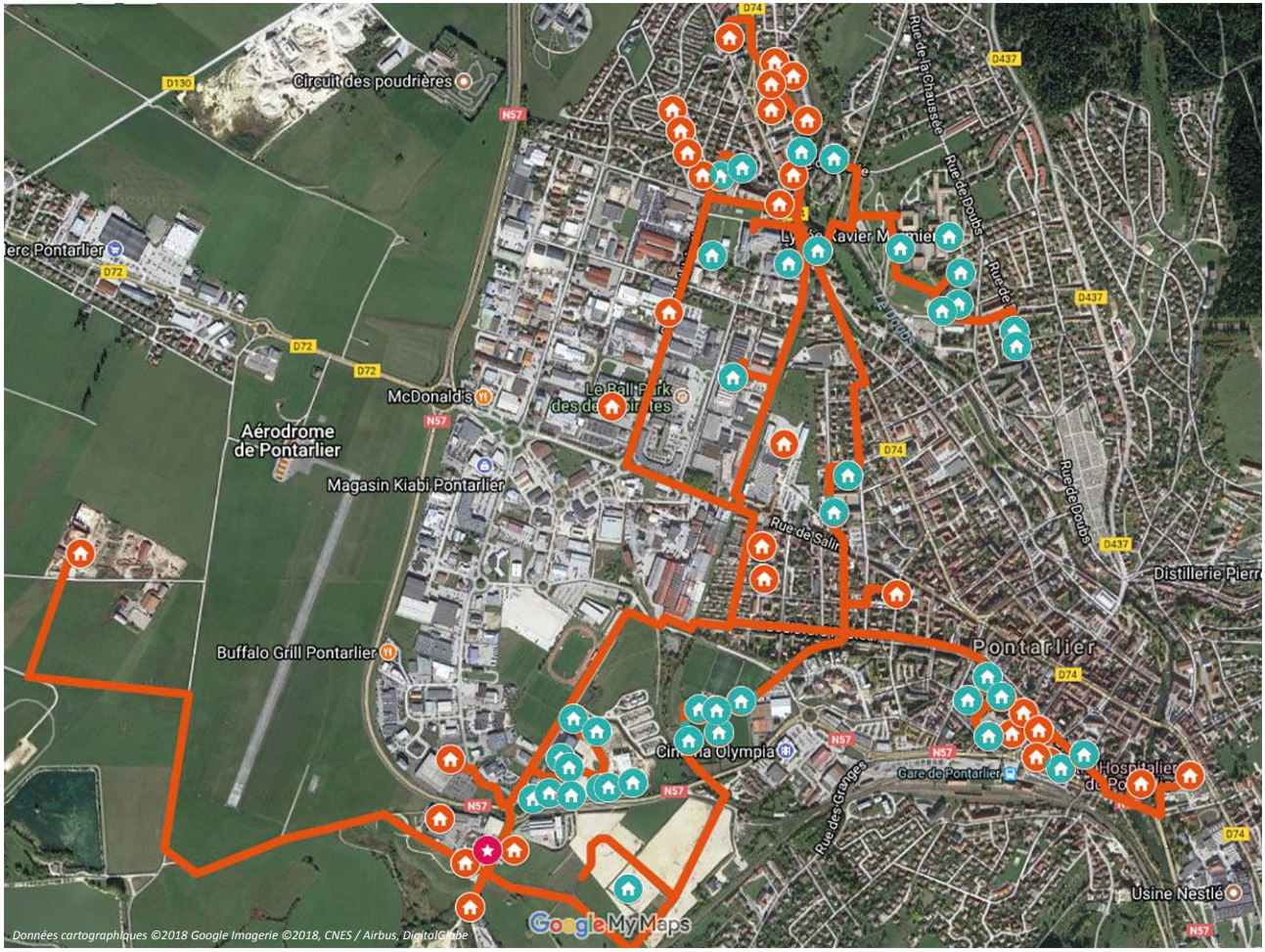

Bâtiment déjà alimenté

Bâtiment alimenté en 2017

INNOVATION TECHNIQUE

PARKING CHAUFFANT

L'énergie du réseau de chaleur est également source d'innovation. La Ville de Pontarlier utilise la chaleur pour la place Becquerel : depuis 2017, le parking du lycée Xavier Marmier, le quai de bus et certains trottoirs sont déneigés et dégivrés automatiquement.

Un réseau de tuyaux est implanté sous le bitume, et diffuse la chaleur issue du réseau de chaleur.

PASSAGE SOUS LA ROCADE

Pour boucler le réseau depuis la zone des Gravilliers jusqu'au stade Paul Robbe, un passage sous la rocade Pompidou a été réalisé grâce à un forage horizontal.

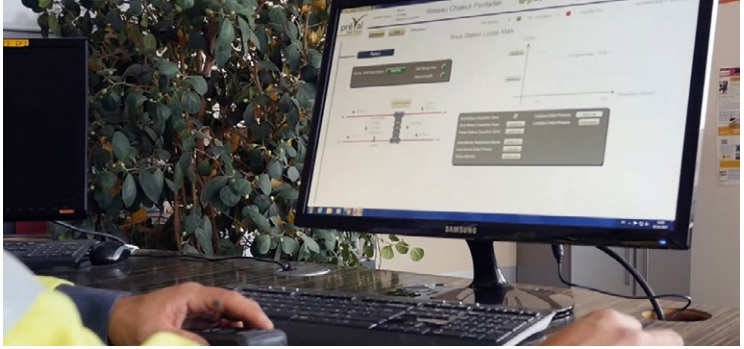

AMÉLIORER L'EFFICIENCE

DU PÔLE ÉNERGIE

UN PÔLE ENERGIE DÉDIÉ

Créé en 2017, le pôle Energie assure un contact privilégié avec les abonnés et usagers du réseau, avec qui une réunion de concertation a été organisée début 2018. Le but était d'établir le bilan 2017, d'expliquer le fonctionnement d'un point de livraison, de présenter les perspectives d'évolution et de créer une dynamique d'échange.

DES POINTS DE LIVRAISON CONNECTÉS

Les points de livraison sont désormais connectés en permanence à l'unité de valorisation énergétique des déchets. Cette supervision permet un pilotage à distance et une optimisation de l'énergie à livrer, en fonction des besoins de chaque abonné.

NOUVELLE SOURCE D'ÉNERGIE

En complément de l'unité de valorisation énergétique, une source d'énergie a été ajoutée au réseau : une chaudière gaz délocalisée au lycée Xavier Marmier.

Cette dernière permet de sécuriser le fonctionnement et d'optimiser le potentiel déjà existant du réseau.

FINANCES

Préval est un établissement public sans fiscalité propre, assujetti à la TVA.
Son financement provient de la vente de chaleur et de matériaux, de la valorisation des déchets de clients privés et des adhérents.

CHIFFRES CLÉS

Budget : *18,4 millions d'euros*

Réalisé : *15,8 millions d'euros*

BUDGET 2017 :
18,4 MILLIONS D'EUROS

DÉPENSES RÉALISÉES 2017 :
15,8 MILLIONS D'EUROS

Légende des dépenses et recettes

Budgétées — Réalisées

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

12 271 055 €

10 829 863 €

RECETTES

12 271 055 €

12 116 065 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

6 144 284 €

5 011 542 €

RECETTES

6 144 284 €

4 327 596 €

Les dépenses d'investissement sont financées par les excédents de fonctionnement et l'autofinancement, les subventions et par emprunts complémentaires.

COMMENT EST FINANCÉ PRÉVAL ?

En 2017, le financement de Préval provient à 53 % de la vente de matières et d'énergie et des subventions, contre 49 % en 2016.

53 %

par la vente de matières et d'énergie et par les subventions

47 %

par la contribution des collectivités adhérentes

Vente de matières et d'énergie, vente de prestations de valorisation de déchets professionnels — **30 %**

Subventions des partenaires institutionnels (ADEME, Département) et des Eco-organismes — **20 %**

Autres recettes (amortissements, produits exceptionnels) — **3 %**

Forfait habitant pour le financement du Pôle Prévention, Communication et Réemploi et la gestion des contrats avec les Eco-organismes

A la tonne pour les déchets valorisés et traités par Préval

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

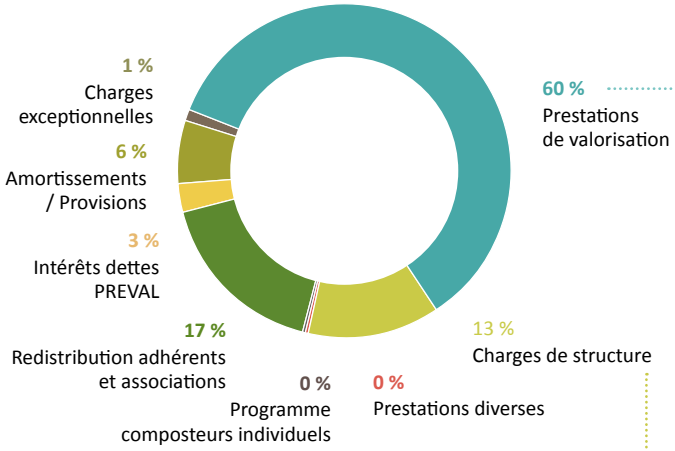

DÉTAIL DES DÉPENSES POUR LES PRESTATIONS DE VALORISATON

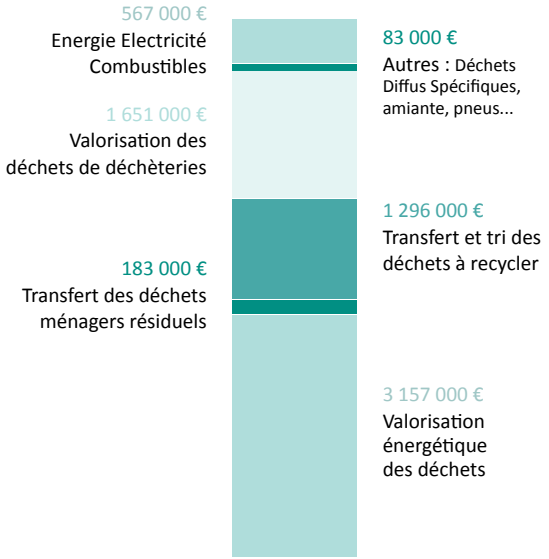

DÉTAIL DES CHARGES DE STRUCTURE

Les charges de structure représentent **13 % des dépenses** de Préval, financées pour partie par le forfait habitant et intégrées dans les rémunérations à la tonne pour la valorisation des déchets.

- 65 % Salaires, charges et indemnités
- 20 % Frais de fonctionnement
- 5 % Etudes
- 6 % Assurances
- 2 % Taxes hors TGAP
- 2 % Contrôles règlementaires

préval
Haut-Doubs
PRÉVENTION & VALORISATION DES DÉCHETS

Préval Haut-Doubs
2 rue des Tourbières – BP 235
25304 PONTARLIER Cedex
03 81 46 49 66
contact@preval.fr

www.preval.fr

Préval Haut-Doubs

Conception : Préval Haut-Doubs / Juin 2018 / Imprimerie .....

Adam-lès-Vercel - Arçon - Arc-sous-Cicon - Arc-sous-Montenot - Aubonne - Avoudrey - Bannans - Battenans-Varin - Belfays - Belleherbe - Belmont - Belvoir - Bians-les-Usiers - Bief - Bonnétage - Bonnevaux - Bouclans - Boujailles - Bouverans - Bremondans - Bretonvillers - Brey-et-Maison-du-Bois - Bugny - Bulle - Burnevillers - Cernay-l'Église - Chaffois - Chamesey - Chamesol - Chapelle-des-Bois - Chapelle-d'Huin - Charmauvillers - Charmoille - Charquemont - Châtelblanc - Chaux-lès-Passavant - Chaux-Neuve - Chazot - Chevigney-lès-Vercel - Consolation-Maisonnettes - Cour-Saint-Maurice - Courtefontaine - Courtetain-et-Salans - Courvières - Crosey-le-Grand - Crosey-le-Petit - Dampjoux - Damprichard - Dommartin - Dompierre-les-Tilleuls - Domprel - Doubs - Épenouse - Épenoy - Étalans - Étray - Évillers - Eysson - Fallerans - Ferrières-le-Lac - Fessevillers - Flangebouche - Fleurey - Fourcatier-et-Maison-Neuve - Fournet-Blancheroche - Fournets-Luisans - Frambouhans - Frasne - Froidevaux - Fuans - Gellin - Germéfontaine - Gevresin - Gilley - Glère - Gonsans - Goumois - Goux-les-Usiers - Grand'Combe-Châteleu - Grand'combe-des-Bois - Grandfontaine-sur-Creuse - Granges-Narboz - Guyans-Durnes - Guyans-Vennes - Hauterive-la-Fresse - Houtaud - Indevillers - Jougne - La Bosse - La Chaux - La Chenalotte - La Cluse-et-Mijoux - La Grange - La Longeville - La Planée - La Rivière-Drugeon - La Sommette - Labergement-Sainte-Marie - Lanans - Landresse - Laval-le-Prieuré - Laviron - Le Barboux - Le Bélieu - Le Bizot - Le Crouzet - Le Luhier - Le Mémont - Le Russey - Les Alliés - Les Bréseux - Les Combes - Les Écorces - Les Fins - Les Fontenelles - Les Fourgs - Les Grangettes - Les Gras - Les Hôpitaux-Neufs - Les Hôpitaux-Vieux - Les Plains-et-Grands-Essarts - Les Pontets - Les Premiers Sapins - Les Terres-de-Chaux - Les Villedieu - Levier - Liebvillers - Longechaux - Longemaison - Longevelle-lès-Russey - Longevilles-Mont-d'Or - Loray - Magny-Châtelard - Maîche - Maisons-du-Bois-Lièvremont - Malbuisson - Malpas - Mancenans-Lizerne - Métabief - Montancy - Montandon - Montbéliardot - Montbenoît - Mont-de-Laval - Mont-de-Vougney - Montécheroux - Montflovin - Montjoie-le-Château - Montlebon - Montperreux - Morteau - Mouthe - Naisey-les-Granges - Narbief - Noël-Cerneux - Orchamps-Vennes - Orgeans-Blanchefontaine - Orsans - Orve - Ouhans - Ouvans - Oye-et-Pallet - Passonfontaine - Péseux - Petite-chaux - Pierrefontaine-les-Varans - Plaimbois-du-Miroir - Plaimbois-Vennes - Pontarlier - Provenchère - Rahon - Randevillers - Reculfoz - Remoray-Boujeons - Renédale - Rochejean - Rondefontaine - Rosières-sur-Barbèche - Rosureux - Saint-Antoine - Sainte-Colombe - Saint-Gorgon-Main - Saint-Hippolyte - Saint-Julien-lès-Russey - Saint-Point-Lac - Sancey - Sarrageois - Septfontaines - Servin - Sombacour - Soulce-Cernay - Surmont - Thiébouhans - Touillon-et-Loutelet - Trévillers - Urtière - Valdahon - Valonne - Valoreille - Vaucluse - Vauclusotte - Vaudrivillers - Vaufrey - Vaux-et-Chantegrue - Vellerot-lès-Belvoir - Vellerot-lès-Vercel - Vellevans - Vennes - Vercel-Villedieu-le-Camp - Vernierfontaine - Vernois-lès-Belvoir - Verrières-de-Joux - Ville-du-Pont - Villeneuve-d'Amont - Villers-Chief - Villers-la-Combe - Villers-le-Lac - Villers-Sous-Chalamont - Voires - Vuillecin - Vyt-lès-Belvoir